



ENVIRONNEMENT



Une journée pour redécouvrir les espèces végétales locales et leur utilité

Le Département de la Dordogne, en partenariat avec l'Union nationale des entreprises du paysage (UNEP), organisait une journée "Jardins et paysages, pour une végétalisation durable et paysagère en Dordogne" jeudi 12 mai au Domaine départemental de Campagne, afin de montrer l'intérêt de l'utilisation des espèces végétales locales dans les projets d'aménagements paysagers.

Publié le 12 mai 2022

La Journée jardins et paysages était l'occasion d'aborder l'intérêt de l'utilisation des espèces végétales locales dans les projets d'aménagements paysagers, comme, par exemple, avec la présentation de la marque Végétal local et toute la filière à construire autour de cette marque (semences, arbustes, arbres, etc.).

Au cours de la journée, des conseils ont été dispensés aux entreprises et collectivités pour les prescriptions techniques, contrats de culture. Il y avait également des témoignages de producteurs/pépiniéristes périgourdiens, paysagistes, associations. C'est une réelle évolution dans les pratiques qui doit répondre à une volonté de produire du végétal localement, de faire des choix adaptés au changement climatique en intégrant une végétalisation indispensable au maintien de la biodiversité, aux pollinisateurs, etc.

Des exposants (fournisseurs, entreprises du paysage, fermes florales) présentaient leur savoir-faire tout au long de la journée avec une visite du parc en lien avec la thématique l'après-midi.

Pourquoi utiliser du végétal local ?

Les végétaux sauvages d'origine locale rendent de nombreux services. Issus d'une longue co-évolution avec la faune et la flore locales, ils contribuent au bon fonctionnement des écosystèmes auxquels ils sont rattachés.

Utiliser des semences sauvages locales labellisés Végétal local permet de participer à la conservation de la biodiversité, protéger la ressource en végétaux sauvages, disposer de végétaux adaptés aux conditions écologiques du site d'implantation, de contribuer à l'émergence de filières de production régionales, non délocalisables, ou encore de soutenir le travail des pépiniéristes et semenciers.

La démarche "Terre d'excellence environnementale"

<https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/une-journee-pour-redecouvrir-les-especes-vegetales-locales-et-leur-utilite-22332053?>

La démarche "Terre d'excellence environnementale"

Le Département de la Dordogne est particulièrement attaché à améliorer la qualité de vie et à faire de la Dordogne une "Terre d'excellence environnementale". C'est la raison pour laquelle il s'est engagé depuis plusieurs années dans une démarche d'accompagnement des collectivités et d'aménagement de ses sites en privilégiant la végétalisation et le fleurissement avec des végétaux d'origine locale.

Quelques exemples de l'action départementale

Bords de routes : 40 hectares par an de semis par technique d'ensemencement hydraulique en aménagement et entretien routier. Elles sont essentielles pour une restauration réussie des milieux naturels et des écosystèmes. Elles concurrencent l'installation d'espèces exotiques envahissantes.

Sites départementaux : Plusieurs hectares de prairies fleuries naturelles sur les sites départementaux : Lascaux IV, Domaine de Campagne, Pôle d'Interprétation de la Préhistoire, Espace Culturel François Mitterrand, Ferme du Parcot, etc. Elles accompagnent le changement de regard sur la flore spontanée vers le « zéro phyto » et l'adaptation au changement climatique. Elles offrent une palette infinie de formes et de couleurs.

L'opération "Fleurir le Périgord" : Dans ce cadre, le Département offre des conseils aux communes et aux particuliers : végétalisation des cimetières, des cours d'écoles, des rues et ruelles. 125 collectivités sont engagées dans la démarche qui regroupe le label Villes et villages fleuris, la charte de l'arbre et Jardiner au naturel.